

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2016-2017

DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CITÉ-JARDIN DU TRICENTENAIRE

Bonjour à tous les résidents de Cité-Jardin,

Cette année, nous lançons notre campagne d'adhésion en même temps que la convocation à l'assemblée générale annuelle. Nous souhaitons vivement encourager les résidents à devenir membres de l'Association en rappelant **l'importance d'une forte représentativité**, puisque c'est en formant un groupe nombreux et solidaire que nous pouvons le mieux nous faire entendre auprès des autorités compétentes lorsque cela s'avère nécessaire.

Le montant de la cotisation annuelle est de **10 \$** par membre (gratuit à partir du 3^e membre adulte à la même adresse). Cette contribution sert entre autres à payer les coûts d'impression de documents mais aussi certains frais bancaires et de site internet et à faire l'achat de matériel pour les activités communautaires.

Afin d'acquitter votre cotisation, vous aurez **plusieurs options** :

- Soit **en personne lors de l'assemblée générale** (ou en demandant à un voisin de le faire pour vous) ;
- Soit **par transfert électronique Interac**. Le paiement doit être adressé à **arcj2006@gmail.com** et tenir compte du nombre de membres à inscrire* ;
- Soit **par la poste avec l'enveloppe pré-adressée jointe ou en déposant cette enveloppe dans la boîte aux lettres de votre représentant de rue**. Vous pouvez alors payer en argent ou par chèque. N'oubliez pas de compléter le coupon-réponse joint et d'inscrire lisiblement les informations demandées afin de mettre à jour notre banque de données.

**Pour obtenir des informations sur le fonctionnement du transfert électronique Interac, consulter Google avec les mots-clés suivants : transfert, Interac et le nom de votre banque.*

Merci !

Le C.A.de l'association des résidents de la Cité-Jardin du tricentenaire

Mission de l'association des résidents de la Cité-Jardin du tricentenaire

L'Association est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 2004, ayant pour objectifs de protéger les intérêts de la collectivité de la Cité-Jardin du Tricentenaire et d'en préserver le caractère communautaire.

Rappel des mandats de l'Association

Mandats généraux:

1. Protéger le caractère patrimonial de la Cité-Jardin;
2. Maintenir ou améliorer la qualité de vie dans la Cité-Jardin;
3. Préserver le caractère communautaire de la Cité-Jardin en favorisant l'établissement de liens entre ses résidents;
4. Participer au développement de la Cité-Jardin par des implications directes auprès des pouvoirs et autorités concernés.

Activités courantes :

- ❖ Encourager la vie communautaire des résidents;
- ❖ Organiser des événements pour les résidents (brunch de la Saint-Jean, etc.);
- ❖ Promouvoir la sécurité (en général) des résidents et de leurs visiteurs, notamment lors d'événements comme l'Halloween;
- ❖ Tenir une assemblée annuelle à laquelle sont invités les élus municipaux;
- ❖ Suivre les dossiers susceptibles de toucher les résidents et les informer des développements;
- ❖ Assurer la représentation des résidents auprès des autorités municipales lors d'enjeux concernant l'Association;
- ❖ Assister aux réunions du conseil d'arrondissement;
- ❖ Publier des bulletins (périodiques) d'information.